

COLLOQUE



LEGALFEST

UPDATE JURIDIQUE

PAR LES AVOCATS DU BARREAU DE NANTES

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
& NUMÉRIQUE #2

Non-respect des licences de logiciels : violation contractuelle ou contrefaçon ?

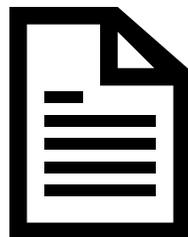
> **CJUE 18 déc. 2019_ C-666/18**
IT Development / Free Mobile

Me Mickaël Macé

Le non-respect du contrat

Le contrat conditionne l'utilisation du DPI

- Durée
- Territoire
- Nombre de postes
- Qualité des produits
- Droits concernés...



CJUE 18 déc. 2019_ C-666/18 IT Development / Free Mobile:

- La violation de la licence est un acte de contrefaçon
- Un régime autonome peut-être mis en place



Intérêt de la question ?

Violation contractuelle :

Responsabilité contractuelle

- Calcul des DI
- Loi applicable / juridiction compétente
- Preuve
- Clause pénale, clause limitative de responsabilité...

Acte de contrefaçon :

Responsabilité délictuelle (action en contrefaçon)

- Choix du calcul des DI
- Loi applicable / juridiction spécialisée
- Saisie-contrefaçon, mesure d'information, retenues douanières...

VS

